

# Repères Chiffres

*pour l'économie du Languedoc-Roussillon*

N° 15 - juin 2008

## Le parc des campings en Languedoc-Roussillon

Yves BOURGEAT - INSEE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'hôtellerie de plein air du Languedoc-Roussillon compte 755 campings regroupant 117 200 emplacements. Ce nombre représente 12,7 % de l'ensemble des emplacements de camping recensés en France et place la région au premier rang des régions françaises en termes de capacité d'accueil. Les campings de grand confort (3 et 4 étoiles) offrent la plus grande capacité d'accueil. Ils sont principalement implantés sur le littoral. Les emplacements équipés d'un hébergement léger de type mobile-home ne cessent de se développer, en particulier dans les campings 4 étoiles où plus d'un emplacement sur deux est aujourd'hui équipé.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'hôtellerie de plein air du Languedoc-Roussillon compte 755 campings qui représentent 117 200 emplacements, soit près de 352 000 lits.

### La région au premier rang pour sa capacité d'accueil

Le Languedoc-Roussillon se place au premier rang des régions françaises, devant l'Aquitaine, pour sa capacité d'accueil et au deuxième rang, derrière Rhône-Alpes, pour le nombre de terrains de camping. Comme au plan national, ce sont les campings 2 étoiles qui prédominent dans la région. Ils représentent 40 % des établissements régionaux, mais ne couvrent que 30 % des emplacements.

Même s'ils concernent encore près de 34 % des terrains et 42 % des emplacements, les campings 3 étoiles reculent un peu au profit des 4 étoiles. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008 ces derniers représentent plus de 9 % des terrains et près de 21,5 % des emplacements régionaux. Les campings 1 étoile sont stables.

La capacité d'accueil des établissements régionaux, quelle que soit leur catégorie, se situe à haut niveau, au-dessus de la moyenne nationale : 155 emplacements par camping contre 116 en France métropolitaine.

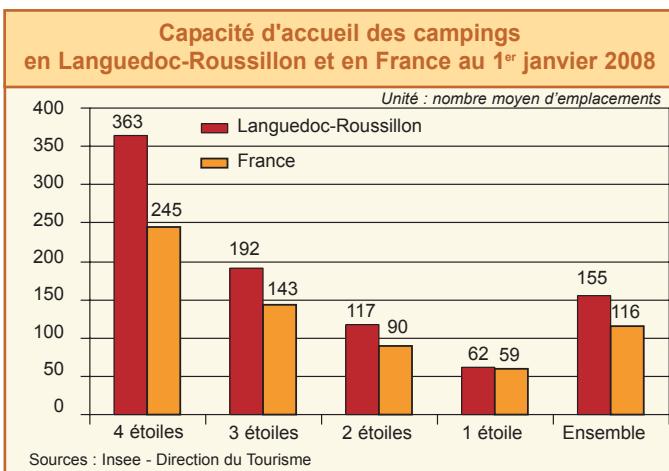
### Un parc très concentré sur le littoral

Le littoral concentre à lui seul les 2/3 de la capacité d'accueil. Les campings y sont plus nombreux que dans les autres zones touristiques, notamment les 3 et 4 étoiles qui disposent d'une capacité supérieure à celle des autres catégories. Les hébergements littoraux sont trois fois plus grands que ceux du reste de la région : 269 emplacements en moyenne par terrain, contre 84 en moyenne pour les campings non situés sur le littoral.

Au niveau départemental, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales offrent à eux seuls 70 % des emplacements. La taille moyenne d'un camping y est respectivement de 204 et 178 emplacements.

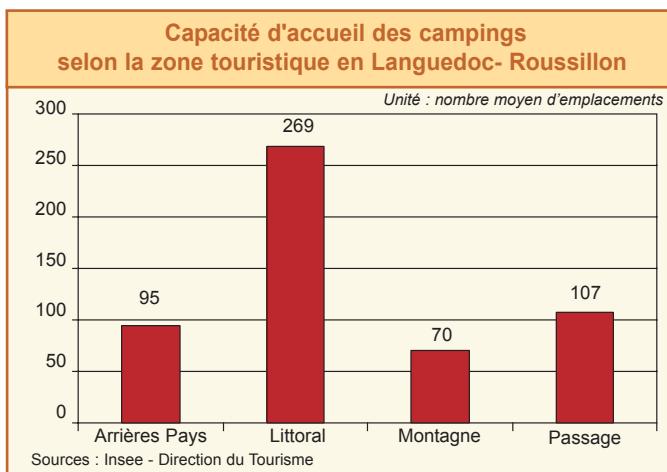
### Une offre tournée vers davantage de qualité

Le parc régional de l'hôtellerie de plein air a connu une très forte croissance entre 1972 et 1983, période au cours de laquelle, la capacité d'accueil a plus que doublé. Au cours des dernières années, on constate une stabilisation du nombre de lits et une amélioration qualitative de l'offre.



Répartition des campings selon la catégorie et le type d'emplacement en Languedoc-Roussillon au 1 <sup>er</sup> janvier 2008						
Catégorie	Terrains de campings	Type d'emplacements				
		Emplacements nus	Emplacements locatifs	Total emplacements clientèle de passage	Emplacements résidentiels	Total des emplacements
1 étoile	129	6 253	852	7 105	920	8 025
2 étoiles	302	25 562	3 497	29 059	6 254	35 313
3 étoiles	255	29 387	11 676	41 063	7 772	48 835
4 étoiles	69	10 018	9 043	19 061	6 002	25 063
Languedoc-Roussillon	755	71 220	25 068	96 288	20 948	117 236
France métropolitaine	7 981	580 688	137 514	718 202	204 168	922 370

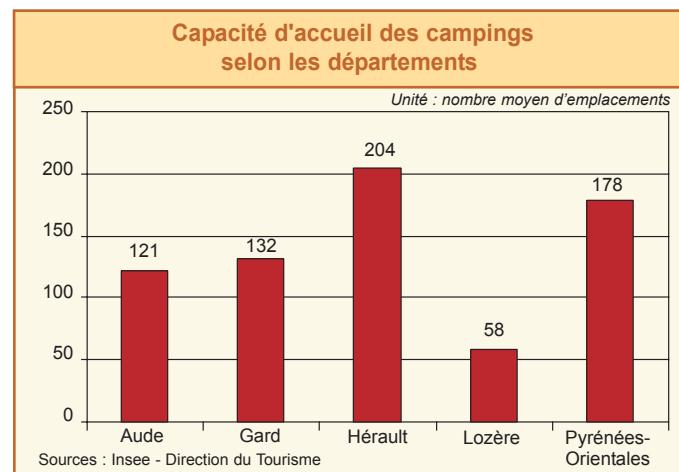
Source : Insee et Direction du Tourisme



L'évolution du parc régional diffère selon les catégories de campings. Entre 2007 et 2008, seul le nombre de campings 4 étoiles est en progression (+ 3 %), alors qu'il diminue de 1,5 à 2 % dans les trois autres catégories. L'évolution du nombre d'emplacements est à peu près similaire avec une progression un peu plus marquée pour les 4 étoiles (+ 3,5 %) et, à l'opposé, un recul de 2,3 % des emplacements des campings 1 étoile.

## De plus en plus d'emplacements équipés

La grande majorité du parc est constituée d'emplacements nus ou équipés d'un hébergement léger de type mobile-home destinés à une clientèle de passage. La part des emplacements équipés ne cesse de croître au détriment des

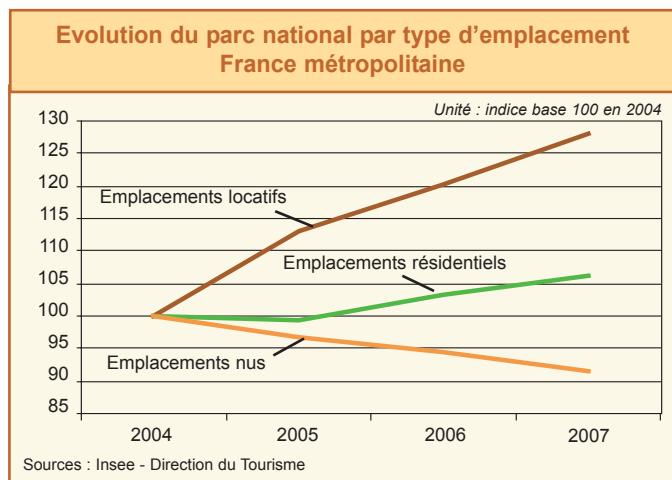
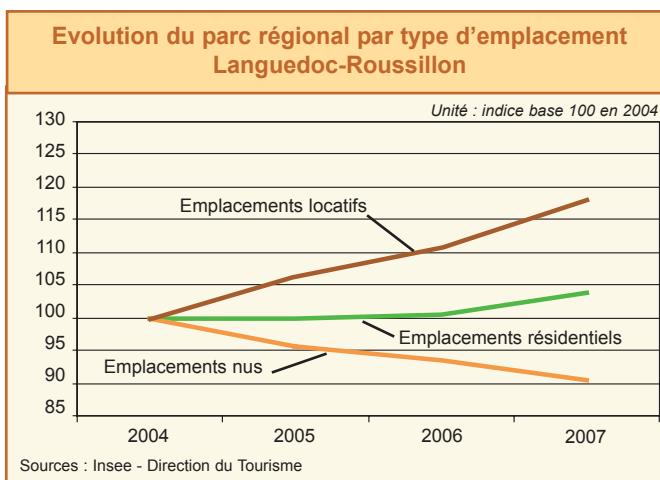


emplacements nus. Elle représente aujourd'hui 26 % de l'offre de passage, elle était de 21,3 % en 2004. Cette part varie selon le degré de confort des campings et atteint le maximum dans les campings 4 étoiles où près d'un emplacement sur deux est équipé.

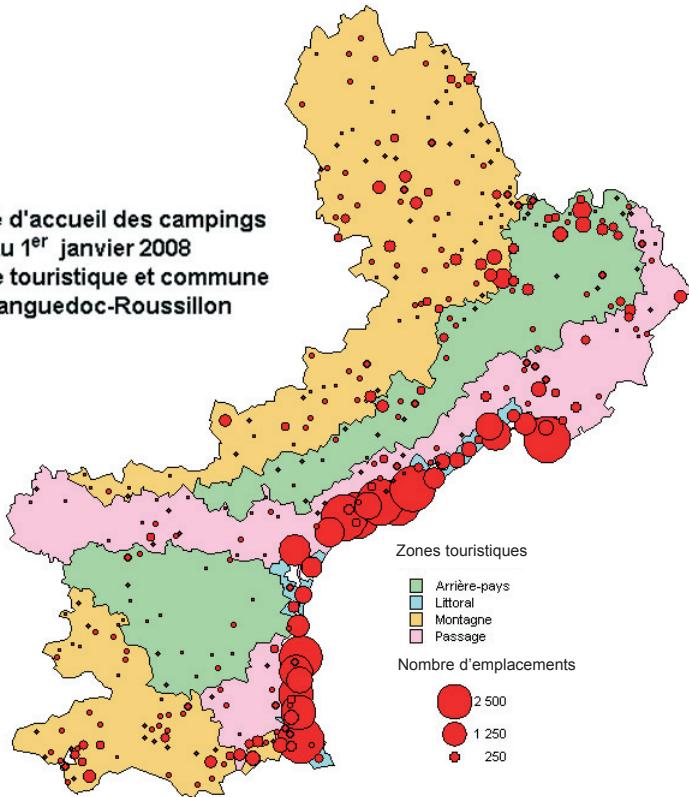
Le reste du parc est constitué d'emplacements équipés loués à l'année. Ces 21 000 emplacements dits résidentiels représentent 18 % de la capacité totale d'accueil de la région. Leur nombre est en expansion depuis quelques années, dans la région comme dans le reste de la France (respectivement + 5 % et + 6 % en trois ans). Ils sont le plus souvent occupés au titre de résidence secondaire.

L'hôtellerie de plein air selon les départements au 1 <sup>er</sup> janvier 2008										
	Terrains					Emplacements				
	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	Total	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	Total
Aude	22	36	25	1	84	1 601	4 426	4 032	145	10 204
Gard	27	52	46	19	144	1 374	6 817	6 201	4 616	19 008
Hérault	25	87	86	29	227	2 238	13 015	18 186	12 842	46 281
Lozère	34	47	16		97	1 241	2 674	1 702		5 617
Pyrénées-Orientales	21	80	82	20	203	1 571	8 381	18 714	7 460	36 126
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>129</b>	<b>302</b>	<b>255</b>	<b>69</b>	<b>755</b>	<b>8 025</b>	<b>35 313</b>	<b>48 835</b>	<b>25 063</b>	<b>117 236</b>

Sources : Insee - Direction du Tourisme



**Capacité d'accueil des campings  
au 1<sup>er</sup> janvier 2008  
par zone touristique et commune  
du Languedoc-Roussillon**



Sources : INSEE, Direction du Tourisme

#### Source

Dans le cadre d'une convention nationale avec la Direction du Tourisme du Secrétariat d'Etat chargé de la Consommation et du Tourisme, l'Insee réalise chaque année une enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air classée tourisme.

Cette enquête soutenue par la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de plein air, se déroule sur la période de mai à septembre et porte sur les emplacements occupés nus ou locatifs, c'est à dire équipés d'un hébergement léger, offerts à la clientèle de passage. Chaque mois, l'ensemble des campings classés une à quatre étoiles sont interrogés, permettant ainsi d'obtenir des résultats à des niveaux géographiques fins.

#### Quelques définitions :

##### Emplacements de passage : ce sont des emplacements offerts à la clientèle de passage.

Ils comprennent :

- les emplacements nus
- les emplacements locatifs équipés d'un hébergement léger du type mobile home, chalet, bungalow...

##### Emplacements résidentiels : ce sont des emplacements loués à l'année

**Classement des campings :** les campings sont classés par arrêté préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en quatre catégories, de une à quatre étoiles. Les critères de classement portent sur le nombre d'emplacements, les locaux communs, l'équipement du camping, la surface et le confort des emplacements nus ou locatifs et le niveau de service rendu par le personnel du camping.

#### Pour en savoir plus

- Bilan de la saison touristique 2007 en Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse «L'année économique et sociale 2007»* N° 4, avril 2008.
- Les meublés labellisés en Languedoc-Roussillon en 2006, *Repères Chiffres N° 10*, août 2007.
- La fréquentation dans les hébergements collectifs, *Repères Chiffres N° 13*, mai 2008.

- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- Secrétariat d'Etat au Tourisme : [www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)
- Observatoire National du Tourisme : [www.ont-tourisme.com](http://www.ont-tourisme.com)
- Observatoire Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon : [www.sunfrance.net/observatoirelr](http://www.sunfrance.net/observatoirelr)